

Compte rendu 4 paru dans la *Revue française de sociologie*, XXVIII (4), 1987, p. 679-685, de Jean Cuisenier et Martine Segalen, *Ethnologie de la France* (Paris, Puf, 1986).

Un livre comme celui-ci, histoire et tableau du présent, peut se lire comme un bilan de la discipline que tend à constituer l'ethnologie de la France, comme un catalogue de ses objets, comme un répertoire de ses chercheurs et comme un panorama de ses institutions. On peut aussi l'interroger sur le mouvement d'autonomisation d'une tradition d'étude et sur les rapports entre sciences sociales, spécialement entre ethnologie et sociologie, dont il témoigne. J. Cuisenier, conservateur du Musée national des arts et traditions populaires et longtemps, conjointement, directeur du Centre d'ethnologie française, et M. Segalen, directrice du Centre d'ethnologie française (laboratoire associé au CNRS qui est étroitement lié à ce musée), artisans et témoins privilégiés de la dernière phase de la métamorphose anthropologique des études issues du folklore et de la collecte des arts et traditions populaires, ont en effet condensé dans le faible volume de la collection « Que sais-je ? » histoire, problématique, présentations de recherches qui composent un panorama bien rempli. On peut résumer l'évolution retracée ici par un tableau chronologique des grandes dates de la tradition disciplinaire, de l'histoire des institutions et des entreprises collectives de recherche du passé récent¹. Ce schéma permet d'apercevoir la représentation que la discipline se donne d'elle-même à travers les ancêtres qu'elle se reconnaît. L'histoire se déroule sur deux plans, celui des disciplines (écoles, courants doctrinaux, chap. 1 et 3) et celui des institutions muséographiques (chap. 2), avant d'apparaître plus ponctuellement dans tel ou tel des chapitres thématiques (chap. 4, technique et culture ; chap. 5, organisation sociale ; chap. 6, systèmes d'expression, rituels et symboles) qui donnent le tableau des domaines actuels de l'ethnologie

1. Ce tableau a été dressé à partir des indications contenues dans le livre, complétées sur quelques points par des renseignements tirés de : P. Saintyves, « Le folklore. Sa définition et sa place dans les sciences anthropologiques », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, 1935, n° spécial, p. 29-58 ; G. H. Rivière, « Les musées de folklore à l'étranger et le futur Musée français des arts et traditions populaires », *Revue de folklore français et de folklore colonial*, 1936, p. 38-71 (je remercie Tiphaine Barthélémy de Saizieu et Florence Weber de m'avoir signalé ces textes) ; M. Maget. « Problèmes d'ethnographie européenne », in J. Poirier (éd.), *Ethnologie générale*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1968, p. 1247-1338. À consulter en plus : L. Chiva et U. Jeggle (éd.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, MSH, 1987.

française. Le parcours va des « antiquaires » (l'Académie celtique, fondée en 1804) aux « folkloristes » (Paul Sébillot, Pierre Saintyves – pseudonyme de l'éditeur Nourry pour ses publications savantes –, Arnold Van Gennep et André Varagnac), puis aux « ethnologues » modernes qui se réclament surtout de Mauss et de Lévi-Strauss. L'autonomisation de la tradition disciplinaire et la présentation du développement linéaire d'une attitude ethnographique « pure » conduisent peut-être les auteurs à une coupure trop nette entre la curiosité scientifique et le mouvement des idées et des intérêts culturels et politiques où elle trouve ses ressorts. Ainsi, au XVIII^e siècle, les curiosités pré-ethnographiques dans le domaine des croyances et des pratiques religieuses procèdent-elles du souci pastoral d'une épuration et d'une purification de la religiosité populaire (la controverse entre réformateurs et conservateurs a joué un rôle pour aiguïser le regard sur les pratiques religieuses populaires, interrogées sur l'orthodoxie et l'efficacité de l'encadrement religieux dont elles témoignent). Il en est de même des pratiques de traitement et de soin du corps interrogées au nom d'orthodoxies médicales. Ces enquêtes sont principalement des répertoires d'erreurs obéissant à un souci de réforme des mœurs populaires. Au XVIII^e et au début du XIX^e siècle, la connaissance des mœurs populaires est un élément de la science des gouvernants, de sorte qu'elle s'inscrira ensuite dans les statistiques départementales de l'Empire et de la Restauration. Les précurseurs des folkloristes et ethnographes au XIX^e siècle se détachent sur un fond de voyageurs-explorateurs curieux des provinces françaises : souci du pittoresque et découverte romantique du peuple, revalorisation politique de la paysannerie se développent au moment de l'industrialisation et de l'intégration culturelle par la création d'un système politique national et d'un appareil scolaire homogène. Au cours du XIX^e siècle, la description des mœurs populaires et la recherche des traditions ne sont pas dissociables de la lutte pour la domination sociale sur les classes populaires. Ce qui se joue dans la curiosité intéressée des régionalistes et des divers observateurs, c'est la définition de la personnalité sociale authentique du peuple, donc son rapport aux groupes qui s'en disputent l'expression et la conduite (voir par exemple chez Mistral le lien entre la collecte et le maintien des traditions et la préoccupation de la sauvegarde d'un monde social ancien). Ce conflit des points de vue s'inscrira par exemple dans

l'histoire locale où P. Goubert peut distinguer deux strates, une historiographie traditionaliste qu'on peut lier au mouvement de réinsertion locale de l'aristocratie terrienne, accéléré par la défaite politique des légitimistes en 1830, et une historiographie progressiste et républicaine liée à l'effort d'encadrement du peuple par la petite bourgeoisie républicaine et portée par le réseau des instituteurs après 1880².

Si la continuité d'une curiosité d'antiquaire et de voyageur, puis folklorique, puis ethnographique, puis anthropologique, peut être mise en doute, l'histoire récente depuis les années trente montre, elle aussi, des variations et des réorientations que J. Cuisenier et M. Segalen soulignent. Plus exactement, cette histoire courte donne des impressions contrastées : continuité des grandes entreprises de collecte, réorientations dans le champ des disciplines de référence ainsi que dans les objets et dans les terrains. Ce sont les méthodes (collecte, inventaires) et les institutions (intégration d'un réseau autour du Musée des arts et traditions populaires) qui donnent le principe de cette continuité du fait de la durée, de la stabilité, du caractère collectif des entreprises de rassemblement et de description de *corpus* (exemples du conte, de l'architecture rurale). Au plan des disciplines, on est passé d'une situation où l'histoire et la géographie (principalement la géographie régionale) étaient les disciplines les plus proches (associées et concurrentes) à une situation où l'anthropologie (sociale et culturelle) est la référence majeure, l'ethnologie française se rencontrant souvent aussi avec les formes d'histoire influencées par l'anthropologie (histoire de la famille et de la sexualité, histoire des pratiques corporelles, des mentalités et des cultures populaires). Précisons que le redoublement du terme « ethnologie » par « anthropologie », qui en est l'équivalent dans le monde anglo-saxon, rend possibles des glissements de sens qui s'observent couramment dans les usages de ces désignations : tantôt ethnologie et anthropologie sont parfaitement substituables, tantôt employer anthropologie de préférence à ethnologie c'est vouloir souligner l'intention de dépasser le programme d'une discipline technique de description et de comparaison des sociétés dans l'ambition philosophique d'un inventaire des cultures menant à une analyse de l'esprit humain dans sa généralité à travers la variation de ses expressions culturelles. J. Cuisenier et M. Segalen utilisent le plus souvent le premier

2. P. Goubert, « Local history », *Daedalus*, 100 (1), 1971, p. 113-127.

sens mais, conformément à l'usage dominant, l'horizon philosophique ouvert par le second se surajoute parfois au programme scientifique de description ethnologique. Il faut dire ici combien on apprécie de voir à travers l'histoire récente de la discipline Marcel Maget mis à sa vraie place, celle des fondateurs, car, engagé dans beaucoup des entreprises collectives du Musée des ATP, il a contribué à définir comme une ethnographie l'analyse des comportements culturels et à en élaborer la méthode d'observation³, alors que l'ancien folklore s'était constitué précisément par opposition à l'ethnographie, qui avait pour objet les peuples exotiques et primitifs.

Au plan des terrains, les auteurs soulignent la tendance à l'abandon des monographies et des études de régions appréhendées comme ensembles culturels (exemples de l'Aubrac, du Châtillonnais) pour des aires d'extension variable selon l'étude : assouplissement plutôt qu'abandon du cadre communal et du cadre régional, les découpages spatiaux pertinents variant selon les objets d'étude. Avec ce glissement, c'est le parti (ou l'illusion) de la totalité qui est abandonné. La recherche s'attache à construire la variation ordonnée de quelques traits culturels plutôt qu'à restituer la cohésion d'un système culturel dans un espace circonscrit ou à étudier les relations de détermination entre différents niveaux du système social : problématiques culturalistes et problématiques marxistes reculent. Dans le même temps, s'affirme la tendance à étendre les investigations à des contextes urbains.

Au niveau des objets, à côté des constances d'intérêt soulignées (outillage et technologie, contes, rituels), les changements majeurs sont dans l'intérêt porté aux faits de parenté⁴, au groupe domestique et aux formes de transmission (influence des études de parenté en ethnologie et de l'histoire du droit) ; dans l'ouverture de l'attention des formes culturelles cristallisées en objets et symboles à leurs contextes sociaux de réception, de transmission, de consommation (le conte et les conditions de récit) et, de même, des formes culturelles fixées dans une tradition (dont on s'attache à reconstruire l'histoire – exemples des danses, des musiques)

3. *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, Civilisation du Sud, 1953 et «Remarques sur l'ethnographie métropolitaine», *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 55 (2), 1948, p. 39-58.

4. M. Segalen, *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud 1720-1980*, Paris, Puf, 1985, où sont étudiés le système de parenté, le régime de transmission et les formes de groupe domestique.

aux formes populaires modernes. De façon générale, ce sont des pratiques et des attitudes plutôt que des objets ; des pratiques d'ensemble plutôt que des comportements ou des attitudes cristallisées en coutumes, rituels ou gestes techniques que cette redéfinition pose comme objets de l'ethnologie.

Le bilan de ces transformations, changement de place dans la configuration des disciplines, changements d'orientation théorique, redéfinition des domaines d'étude, c'est la liquidation des présupposés de l'étude des traditions et du folklore. On peut en distinguer trois, peut-être inégalement accentués dans les diverses écoles nationales (ce serait une question à envisager par la comparaison des écoles de folklore ou d'ethnologie dans différents pays d'Europe). Celui d'un fonds culturel primitif ou archaïque, dont certains secteurs de la société seraient les témoins ou conserveraient les vestiges, et qui a donné au folklore le sens d'une affirmation des permanences face à l'industrialisation et à l'urbanisation. Celui du dualisme culturel entre culture de l'élite et culture populaire, par quoi la préoccupation folklorique s'est posée comme l'antithèse du mouvement d'intégration culturelle, notamment par la scolarisation, qui s'observe au cours du XIX^e siècle. Celui de l'existence d'entités régionales caractérisées et repérables sous l'unité nationale, par quoi le folklore apparaissait comme étude et illustration de l'envers de la centralisation. À ces présupposés, souvent solidaires de philosophies sociales, d'idéologies, de reconstructions historiques hasardeuses (variantes des grandes théories évolutionnistes et de spéculations et théories ethniques), l'ethnologie française substitue la philosophie de la variation empruntée au structuralisme élaboré en anthropologie.

Ces redéfinitions et ces glissements posent deux séries de problèmes, celle du sort fait aux entités régionales, celle de la relation à la sociologie. Construisant un tableau de la diversité des pratiques culturelles dans l'espace français, l'ethnologie de la France rencontre sans cesse la question du découpage spatial ; le choix des objets d'étude obéit à une vision au moins implicite des divisions régionales ; les disciplines ou les curiosités qui l'ont précédée étaient souvent orientées par l'intention de ressaisir et d'illustrer les spécificités régionales. Autant de raisons qui font l'importance de cette question. Au-delà du constat de la variation des aires pertinentes selon les pratiques et de la non-coïncidence de ces aires, de la critique de l'« illusion

de la totalité» due à des présupposés culturalistes, du constat que les identités culturelles régionales sont construites au cours d'un processus historique (« ethnogenèse », selon un terme emprunté à l'anthropologie russe) et de l'utilisation de quelques grandes frontières culturelles (oil/oc), on ne trouvera pas de description ici de régions ou d'aires culturelles. Le statut de ces ensembles territoriaux, la nature des appartenances et des identités qu'ils définissent, restent à cerner entre un substantialisme et un artificialisme.

À mesure que l'ethnologie de la France s'éloigne de l'idée d'une spécificité culturelle de son objet (cultures traditionnelles), de la particularité d'un terrain (le monde rural), les différences avec la sociologie s'estompent. Ce que l'ethnologie apporte à une connaissance de la société française, c'est d'abord la méthode de l'observation rigoureuse des pratiques, orientées vers l'inventaire et la classification de leurs formes les plus codifiées (rituels, traditions). Par là, elle peut contribuer à renforcer la diversification des méthodes de constat qui se cherche dans la revendication de méthodes « non quantitatives » ; à renforcer aussi la tendance au retour à des études de groupes localisés (qui, dans la tradition sociologique, se réclame aussi des études de « communautés » pratiquées dans la sociologie américaine). Au risque peut-être, parfois, d'un point de vue « enchanteur » sur les pratiques sociales, dépolitisées et déréalisées dans l'abstraction de la coutume, du rituel, de la culture.